FRC 2. 16980

16980

CONVENTION NATIONALE.

COMPTE

Case FRC 11967

DE RECETTE ET DE DÉPENSE,

RENDU

En exécution de la loi du 21 Nivôse, an 3,

PAR MAXIMIN ISNARD, représentant du peuple, envoyé en mission dans les départemens des Bouches-du-Rhône, des Basses-Alpes, et dans les Ports méridionaux; parti de Paris le 25 Floréal, an 3, et rentré le 5 Brumaire courant, an 4.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

RECETTE.

Reçu en partant de Paris.	20,000 ff
— A Toulon dans les premiers jours de prairial . .	1,500
— Du receveur du district de Marseille, le 4 fructidor.	50,000
— Du payeur-général du département du Var, le 18 vendémiaire.	30,000
Total en assignats	101,500

DÉPENSE.

	ff	s
Voyage de Paris à Marseille, et trois voyages dans les départemens voisins, dont un à Toulon et séjour, frais d'auberge, étrennes, ferrages des chevaux des dragons ou hussards qui m'ont servi d'escorte, et généralement toutes autres dépenses qui ont eu lieu dans lesdits voyages	23,521	
Payé au domestique que j'avois conduit, pour ses gages et le montant d'un compte de petites fournitures dont il étoit chargé, le tout d'après le reçu détaillé qu'il en a fait et que j'ai remis	3,868	
Dépense de voyage pour mon retour et celui des personnes à moi attachées, de Draguignan à Paris, dépenses d'auberge, frais extraordinaires aux relais où le service des postes manquoit, raccomodage de ma voiture et toutes autres dépenses	36,853	10
Total de la dépense	64,242	10
Gratification payée à deux secrétaires en chef, attendu que j'étois seul représentant du peuple à Marseille pendant plus de deux mois, et à un autre secrétaire pour la partie du commerce et des subsistances, dont j'étois de plus spécialement chargé par décret du 19 floréal; suivant leur reçu, que j'ai déposé.	18,000	
En tout	82,242	10
Qu'il m'est resté des sommes touchées et que j'ai remis au citoyen Parelle, secrétaire-commis au bureau des mandats, dont j'ai retiré reçu	19,257	10
Dans la somme ci-dessus se trouvent 100 livres en assignats démonétisés.		
Balance avec la recette	101,500 ff	

J'ai fait conduire au dépôt des voitures nationales celle qui m'avoit été fournie, et j'en ai le reçu.

Les dépenses relatives à la table des représentans en mission à Marseille, n'ont pu être comprises dans le présent compte, parce qu'elles ont été souvent communes avec divers collègues, et il a été tiré par eux des mandats particuliers pour cet objet.

CHICAGO

Quant à moi, durant plus de deux mois que j'ai ordonnancé ces dépenses, parce que je ne pouvois seul de résidence à Marseille, j'ai fourni trois mandats de 15 mille liv. chaque, l'un le 7 messidor, l'autre à la fin du même mois, et le troisième en thermidor. J'ai justifié de l'emploi de ces sommes, en déposant au comité le reçu du chef de cuisine chargé de la dépense, montant, pour fournitures et pour neuf mois arriérés de ses gages, à 43,088 liv. 10 sous; plus, un reçu pour remisage de voiture, de 300 liv. Sur le restant des 45,000 liv. ont été payées diverses menues dépenses qui ont eu lieu durant mon séjour à Marseille, ainsi que quelques secours distribués aux indigens.

MAXIMIN ISNARD.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Brumaire, an 4.